

Image not found or type unknown



La banque refuse d'accorder un crédit car fichage ficp

Par **emmanuelle_old**, le **03/09/2007 à 14:00**

j'ai déposé un dossier de surendettement en 1993 et obtenu un plan de réaménagement des dettes puis suite à la maladie de mon mari nous avons bénéficié d'un effacement total des dettes restantes en 2002 puisque nous n'avions pas de capacité de remboursement. Notre situation s'est stabilisée depuis et nous souhaitons faire un crédit à la banque pour une voiture. Elle nous le refuse car nous sommes encore fichés jusqu'en 2010. Ca fait maintenant 14 ans que nous n'avons pas accès au crédit, est-ce légal ? Notre banque nous a accordé en 2003 une réserve revolving malgré le fichage et nous refusent aujourd'hui le crédit classique que nous demandons, en a-t-elle le droit ? Comment obtenir un "défichage" .Merci